



Menace de mort repete casier vierge et innocent

Par moi, le **05/10/2012** à **22:00**

Bonjour,

je suis directement accusé par trois membre de ma famille pour menaces de mort répété.
les preuves apporté sont des mails des photos et mon ip.

Hors je n'ai jamais rien fait. j'ai prouver à la police que mon ordinateur avait été piraté.

J'ai moi même reçu des menaces de mort et raciale, pour lesquels je n'ai pas porté plainte. Le

GPX ma annoncer que je risquai 8 ans de prison, pour les faits qui me sont reprochés.

Mon casier est vierge, je suis inconnu des services de polices et je travail.

Qu'est ce que je risque réellement? est ce que les preuves que j'ai apporter ont aucune valeur?

comment me défendre?

Par avance merci de votre aide.